

Réunion du Comité Provincial Namurois tenue à Tabora le 7 juin 2018.

SAISON 2017/2018 : P.V. N° 07/ 17-18.

Séance ouverte à 19H00.

Membres présents :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN;

MM. L. LIESENS, P NOEL , J-C. OGER, S. VANCROUTESEN, B. VAN KERM , P. WINAND.

Excusés :

MM. F. FREDERIC, F. GRANDJEAN

1. Approbation du dernier P.V. :

- Le PV n° 06 du 7/04/2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents du C.P.

2. Secrétariat:

- Membres effectifs de l'AFTT

En raison du désistement de Francis FREDERIC, les 8 membres effectifs de la province seront :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN ;

MM. V. DUVIVIER, L. LIESENS, P NOEL, C. SOUMOY, B. VAN KERM, P. WINAND.

- BO et annuaire provincial

L'évolution d'internet fait que les documents sur support papier deviennent de moins en moins utilisés. Le principal inconvénient est que les publications telles que le BO et l'annuaire provincial ne sont plus toujours à jour au moment de la publication et ne reflètent pas les dernières modifications.

Comme bien d'autres provinces avant lui, le CPN a décidé de supprimer la publication de ces deux documents. Toutes les publications officielles seront donc à l'avenir publiées exclusivement sur le site du CPN : //frbtt-namur.be.

Depuis le début de la saison qui se termine, un annuaire des clubs de la province se trouve sur notre site. Il est mis à jour en fonction des modifications en cours de saison. Toutes les autres informations qui se trouvaient dans le BO sont aussi disponibles sur le même site.

Une fois par an, un palmarès de la saison écoulée sera néanmoins édité sur support papier. Il comprendra les faits importants et un album photo.

3. Trésorerie :

- Le solde dû par l'AFTT au 11/5 est de 21762 € qui seront, en principe payés, pour le 20 juin.
- Un club a demandé un délai supplémentaire jusqu'avant l'assemblée provinciale de début de saison pour régler sa dette.

4. Assemblée générale de l'AFTT du 11/6/2018

- Représentants au conseil national de la FRBTT : P. NOEL et B. VAN KERM.
- Représentant au CAN : P. NOEL.
- Administrateur désigné par le CPN au conseil régional :
Il y a plusieurs cas de figure. Si B. VAN KERM est élu comme président de commission, l'administrateur sera P. NOEL. S'il n'est pas élu, il sera cet administrateur désigné par la province. Enfin, si le quota des dames au conseil régional n'est pas atteint, I. PIETQUIN sera présentée.

5. Election du président et vice-président du CPN

- Depuis la démission de Bernard VAN KERM, Léon LIESENS assurait les fonctions de président. Après vote, Léon LIESENS est réélu président et Pascal NOEL devient vice-président.

6. Divers

- Le calendrier des organisations provinciales de la saison 2018 – 2019 est approuvé.
- La réunion calendrier sera organisée le samedi 4 aout à 10H. L'assemblée provinciale de début de saison est prévue 7 septembre. Un appel aux clubs souhaitant abriter ces deux réunions sera fait sur le site et auprès des secrétaires de club.
- Une publication des résultats en quasi direct sur le site sera examinée pour les prochains Internationaux des Jeunes de la Ville de Namur.
- Un nouveau formulaire pour les portes ouvertes est créé par la responsable I. PIETQUIN.
- Une nouvelle coupe et un nouveau règlement sont à prévoir pour la coupe de la province.

7. Date prochaine de réunion du C.P.

A fixer ultérieurement.

Séance levée à 22H05.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

Ph. WINAND

Président,

L. LIESENS